

2^e

COLLOQUE
NATIONAL



organisé par
L'ADGCF et Le SNDGCT

Réforme des collectivités territoriales : c'est parti !

Quelle mise en œuvre pour le bloc local ?

vendredi 27 mai 2011

Caisse des Dépôts et Consignations - *Salle Solférino*
15 quai Anatole France – Paris 7^e

Métro : Assemblée Nationale ou Musée d'Orsay
(voir plan d'accès ci-joint)

Thématique

La loi du 16 décembre dernier portant réforme des collectivités territoriales (RCT) marque le point de départ de nombreux changements.

La 1^{re} phase de la réforme concerne l'organisation territoriale par une « obligation d'intercommunalité » à compter de 2014. Les Commissions départementales de coopération intercommunale ont été mises en place et les préfets ont communiqué leur première vision de l'intercommunalité au travers d'une proposition de Schéma départemental de coopération Intercommunale.

Au-delà d'une présentation rapide de la loi RCT du 16 décembre 2010, ce 2^e colloque national organisé par les DGS du bloc local – communes et intercommunalités – se propose de faire le point avec les élus des conditions de mise en œuvre des nouvelles dispositions et d'en dégager les premières tendances :

- de la loi à la réalité : quelle organisation d'une intercommunalité plus rationnelle et mieux regoupée ?
- quelle place pour les communes en terme de représentation au sein d'intercommunalités plus vastes ?
- vers la disparition des vieux syndicats intercommunaux (SIVU, SIVOM...)? et quelles conséquences pour les compétences des intercommunalités ?
- y a-t-il un « flop » des métropoles et un véritable succès des pôles métropolitains ?
- comment aborder la question du « schéma de mutualisation » ?
- des espaces plus vastes : pour quels services aux habitants ?
- une réorganisation territoriale désirée ou imposée par la raréfaction des ressources ?



La lettre
du cadre
territorial



2^e

COLLOQUE
NATIONAL

27 mai 2011

programme du colloque

9 h 30 : Accueil des participants

10 h 00 : Ouverture du colloque

• Philippe RICHERT, ministre chargé des Collectivités territoriales (pressenti).

10 h 15 : Interventions introductives

• Stéphane PINTRE, Président du SNDGCT,
• Pascal FORTOUL, Président de l'ADGCF.

10 h 30 : Présentation synthétique de la loi RCT du 16 décembre 2010

• Emmanuel DURU, ADCF.

11 h 00 - 12 h 30 : Table ronde

■ Participants pressentis :

Intervenants :

- Jean-Jacques de PERETTI, Ancien ministre, Maire de Sarlat et Président de Sarlat-Périgord,
- Valérie LETARD, Sénatrice, Présidente de la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole,
- Adeline HAZAN, Maire de Reims et Présidente de Reims-Métropole,
- Dominique PERBEN, Ancien ministre, Député.

Animateur :

- (en cours de désignation)

12 h 30 - 13 h 15 : Débat avec la salle

Buffet déjeunatoire



accès :

Caisse des Dépôts et Consignations - 15 quai Anatole France, Paris 7^e
Métro : Assemblée nationale ou Musée d'Orsay

2^e

COLLOQUE
NATIONAL

Réforme des collectivités territoriales : c'est parti ! Quelle mise en œuvre pour le bloc local ?

organisé par l'ADGCF et Le SNDGCT

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formulaire individuel à retourner dûment rempli le 13 mai au plus tard

par email à : marie-agnes.ducrot@adgcf.fr

Plus d'infos au : 04 76 93 17 34

participera au colloque du 27 mai 2011 participera au cocktail déjeunatoire

Prénom : Nom :

Collectivité :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : E-mail :

Modalités d'inscription :

- aucun frais de participation n'est demandé. Il est néanmoins obligatoire de s'inscrire en retournant le présent formulaire d'inscription.
- la journée est réservée en priorité aux membres de l'ADGCF et du SNDGCT • attention : cet événement ne pourra accueillir que 180 personnes